



AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION
2^e EXERCICE FINANCIER (2021)

Aux contribuables de la municipalité de Maria, avis public est par les présentes donné par le soussigné, Thomas Romagné, secrétaire-trésorier et directeur général, de ce qui suit :

- 1. Le rôle triennal d'évaluation foncière (2020-2021-2022) vient d'être déposé par la firme d'évaluateur « Groupe Altus inc. ». Ce rôle d'évaluation entre en vigueur pour son 2^e exercice financier 2021. Les contribuables peuvent consulter ce rôle d'évaluation en adressant une demande par écrit à : annieboudreau@mariaquebec.com;*
- 2. Toute personne ayant intérêt de le faire peut déposer une demande de révision au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale;*
- 3. Pour être recevable, toute demande de révision d'évaluation doit remplir les conditions suivantes, à savoir :*
 - Demande déposée au moyen de la formule prescrite par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;*
 - Demande accompagnée de la somme d'argent requise comme prévu au règlement n° 02-97 de la MRC d'Avignon et applicable à l'unité d'évaluation faisant l'objet de la demande de révision;*
 - Demande déposée sur place avant le 1^{er} mai 2021 ou par l'envoi du courrier à : Hôtel de ville de Maria, 545, boulevard Perron, Maria (Québec) G0C 1Y0.*

Donné à l'hôtel de ville de Maria, en ce 14^e jour du mois d'octobre 2020.

Le secrétaire-trésorier et directeur général,

Thomas Romagné